

MAIRIE de BARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du lundi 22 février 2021, régulièrement convoqué le 16/02/2021

Etaient présents : Quentin PAQUET, Maire, Michelle PRESLES, première adjointe, Isabelle HUC, deuxième adjointe, Richard MAZET, troisième adjoint, Thibaut ROCHE, Mathilde LANGUE, Léa ROIRON, Marc MEUNIER, Thierry MAUDUIT, Sandra GOURBIERE, Emilie GASCARD, Michel RICCOBENE, Patricia CHAUVE, Guy CARRON, Pascal GEORGES.

Secrétaire élu (e) : Sandra GOURBIERE.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 18 JANVIER 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

Arrivée de Patricia CHAUVE

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) à 2020 du département (15,30%) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 27,63 % (soit le taux communal de 2020 : 12,33% + le taux départemental de 2020 : 15,30%).

Il est proposé, suite à ces informations, de prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB (12,33% + 15,30%) et de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc de les porter à :

- taxe foncière sur les propriétés bâties à 27,63 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties à 37,79 %

Proposition approuvée à l'unanimité (15)

AVENANT ADHESION AU SERVICE ADS LOIRE FOREZ AGGLO

Suite à la reprise par la Commune de la rédaction des Certificats d'urbanisme d'information, il convient de modifier la Convention d'adhésion au Service Commun ADS.

Avenant approuvé à l'unanimité (15)

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL LOIRE FOREZ AGGLO

Il est présenté au conseil le PLUi, dans sa version arrêtée par le conseil communautaire du 26/01/2021 ainsi que le calendrier prévisionnel jusqu'à son entrée en application.

Le conseil doit porter un avis sur le règlement graphique, le règlement écrit et les OAP qui concernent la commune de BARD.

Avis favorable avec souhaits à l'unanimité (15)

PACTE DE GOUVERNANCE LOIRE FOREZ AGGLOCONVENTION

Le maire présente dans ses grandes lignes le pacte de gouvernance de Loire-Forez agglo.

Pacte approuvé à la majorité (13 pour - 2 abstentions)

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Projet d'antenne de téléphonie mobile à Vinols
- ✓ ANCT « Nature » : création d'un groupe de travail de 15 personnes pour les 4 séminaires locaux (membres MM.PÂQUET, ROCHE, MEUNIER, GEORGES).
- ✓ Défi-éco famille de mars à mai : 25 familles participent.
- ✓ Une demande d'abribus au lieu dit La Molle est à étudier
- ✓ Projet acquisition parcelle au Bourg : création groupe de travail « espaces publics »
- ✓ Prochain conseil le 29 mars à 20h00

*Vu pour être affiché le 25 février 2021, conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25
du Code Général des Collectivités Territoriales*

Le Maire
Quentin PAQUET

